



Communiqué de presse



**Conseil municipal
du 24 juin 2024**

Le 20 juin 2024



La prochaine séance du conseil municipal - le dernier avant la trêve estivale - comportera 60 délibérations. Les élus prendront acte du rapport d'évaluation « accueil des publics » remis par l'Observatoire citoyen des politiques publiques et valideront la proposition du nouveau sujet d'étude qui occupera les membres de la 3^e saison (2024-2025) de l'Observatoire : « la nature en ville ».

Les autres sujets majeurs soumis au vote des élus sont :

- le compte administratif 2023 et le compte de gestion,
- le programme du projet de cuisine centrale mutualisée avec les villes d'Orvault et La Chapelle-sur-Erdre avec notamment, l'approbation de l'augmentation du capital social de la SPL « Erdre Cens Chézine Restauration durable » à hauteur de 1 530 000 €,
- le protocole partenarial entre le Maire de Saint-Herblain et le Procureur de la République lié à la mise en œuvre du rappel à l'ordre,
- la création d'un Conseil pour les droits et devoirs des familles,
- le rapport annuel de la Commission communale d'accessibilité
- le versement des premières subventions aux associations et aux projets de solidarité internationale.

En ouverture de séance, un vœu sera proposé demandant à l'État de poser un cadre juridique permettant aux collectivités une autorisation spéciale d'absence pour congé menstruel.

Infos pratiques

La séance, ouverte à toutes et tous, se déroulera dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville. Elle sera diffusée en direct sur le site de la Ville.

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Cabinet du Maire
Service communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr

